Souveraineté La Solution inc.

Je me souviens, avant d'être dans mon pays le Québec

J'aurais voulu aller rencontrer les gens d'une colonie pour partager leur détresse et leurs peines mais surtout notre devise "Je me souviens".

Je me souviens que mes ancêtres étaient un peuple considéré inférieur face aux anglais qui avaient revêtu l'habit du conquérant.

Je me souviens d'avoir lu que le dernier gouverneur de la colonie de mes ancêtres (Vaudreuil) avaient été obligés de signer la passation du pouvoir à lui.

Je me souviens d'avoir lu des lois du conquérant qui avaient été imposées à mes ancêtres: la religion, l'éducation et la langue; ainsi qu'une loi démographique qui faisait en sorte qu'il n'y avait personne venant d'une colonie française qui pouvait émigrer dans une colonie anglaise. Cette dernière loi, qui était bénéfique pour le conquérant, a été bannie après la deuxième guerre mondiale soit en 1945.

Je me souviens d'avoir lu que le conquérant a séparé le pays de mes ancêtres en deux pour faire une place à ses loyalistes en 1791.

Je me souviens d'avoir lu sur une pancarte de route qui en dit long: Le rang Brulé, où des femmes sont devenues veuves à la suite du soulèvement de 1837, qui reconnaissait leurs conjoints tués, voyaient leurs maisons brûlées.

Je me souviens d'avoir lu que le conquérant pour décourager et déstabiliser mes ancêtres, brûlait leurs maisons et leurs biens et qu'un écrivain du nom d'Adam Thom écrivait dans le journal le Herold et je cite: Qu'il y avait un beau rideau de flammes sur la rive sud (pour citer les maisons et les biens de mes ancêtres qui brûlaient).

Je me souviens d'avoir lu que les conquérants délimitaient le contour du territoire où résidaient mes ancêtres, comme une réserve et l'enchâssait comme une confédération sous sa maîtrise en 1867 après qu'il lui aot fait payé une partie de sa dette, restauré sa ligne de crédit et qu'ils se sont empressés d'utiliser pour emprunter et d'utiliser cette dernière à 100% dans leur ancienne région (Haut Canada), tout en sachant que la majeure partie du capital et intérêts de l'argent emprunté sera repayée par mes ancêtres, c'était en 1841.

Je me souviens d'avoir lu l'entrée dans cette confédération de d'autres régions du pays de mes ancêtres, où un groupe du conquérant s'est installé, ceci était principalement pour que mes ancêtres les sortent de leur marasme financier et faire les frais de leur bien-être.

Je me souviens que la langue de mes ancêtres était interdite sur un chèque, il a nécessité un long débat et une loi pour qu'elle soit autorisée.

Je me souviens que mes propres concitoyens étaient déchirés entre le statut quo (rester sous le joug du conquérant) ou dire **Oui** à leur liberté. Oh que **Je me souviens**!

Ce sont quelques-unes des atrocités que mes ancêtres et moi avons subi aux mains des gens qui ont revêtu l'habit du conquérant. L'attitude du conquérant n'est pas enseignée sur notre planète, mais malheureusement cette situation horrible et indescriptible, existe.
André Desnoyers, Président de Souveraineté La Solution inc.